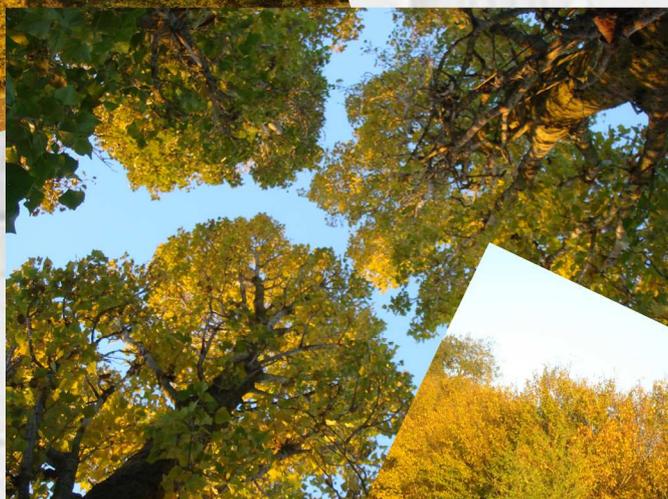


Janvier 2008

Saint P ravy la colombe

BULLETIN MUNICIPAL 2008

Num ro 9



Éditorial du maire

Sommaire :

<i>Les associations</i>	2 à 8
<i>Page historique</i>	9
<i>Infos pratiques</i>	10 à 12
<i>Finances communales</i>	13
<i>Résumé des conseils</i>	14 à 17
<i>Vie locale</i>	18 à 21
<i>Dates à retenir</i>	22

Dans ce numéro :

- *Festival de musique sur la route du blé.*
- *8 sapeurs pompiers reçoivent des médailles*
- *Le premier avion à réaction français est né à Bricy.*
- *Trier ses déchets n'est pas évident pour tous.*
- *Un changement dans le personnel communal.*
- *Le traitement de l'eau suit son cours.*
- *Premiers coups de pelle pour la construction du groupe scolaire.*



Il est nécessaire, de temps en temps, de faire le point, de regarder le travail accompli et de repartir avec des idées nouvelles peut-être, avec des décisions à prendre, pour apporter à nos concitoyens des services améliorés ; informer sur ce qui existe déjà, envisager l'avenir voilà ce que doit être le bulletin municipal.

Notre commune a toujours des projets plus ou moins avancés, plus ou moins longs à mettre en œuvre :

L'assainissement qui progresse petit à petit et qui va permettre à certaines habitations qui, jusque là, avaient un assainissement individuel, d'être desservies par le réseau collectif.

L'eau potable qui sera améliorée, la station de traitement de l'arsenic devant voir le jour très prochainement.

Le groupe scolaire qui démarre et sera le grand chantier des années à venir.

Nous remercions les associations qui s'expriment, qui appellent les bonnes volontés et qui permettent à chacun de trouver, s'il le désire, l'activité qui lui convient.

Nous remercions tous ceux qui participent à la confection de ce bulletin et qui y consacrent beaucoup de temps.

Avoir des projets est un signe de vitalité alors soyons optimistes, 2008 sera une année de changement pour certains. Cette année sera belle si nous restons unis, malgré nos différences, si nous gardons l'esprit qui caractérise notre commune depuis longtemps ; c'est là notre souhait le plus cher.

Je suis personnellement comme un laboureur au bout de son champs, je regarde derrière moi dans le soleil couchant, je vois que le sillon est droit et ensuite je regarde la plaine. Le champ n'est pas fini de labourer, il est encore immense. A vous de tracer les prochains sillons, vous verrez que la terre donne au centuple ce qu'on lui apporte.

Bonne année à tous.

Joseph DABOUT

Le club de l'Amitié
18 rue de Chateaudun
45310 Saint-Péravy la Colombe
tél. : 02.38.80.87.65

LE CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'Amitié est un lieu de rencontre ; ceux qui y participent passent de bons moments autour d'un jeu de cartes, Rummi-kub ou Scrabble. Nous avons des réunions tous les 15 jours, fait trois sorties et trois repas dans l'année. Nous souhaitons que de jeunes retraités viennent se joindre à nous.

La Présidente

Thérèse NOUVELLON



En 2007 Raymonde a cédé sa place à Thérèse



Ventes du club en octobre



Familles Rurales
tél. : 02.38.80.82.57

FAMILLES RURALES

Durant l'année 2007, pour diversifier nos activités, nous avons mis en place un cours de danse country qui a lieu, rappelons-le, le lundi soir de 20h à 21h30. Ce cours est assuré par Sylvie, qui mène la danse avec énergie et compétence.

Ensuite, au mois de novembre a eu lieu notre premier vide jouets qui a attiré de nombreux visiteurs, pour le plus grand plaisir des enfants venus vendre leurs joujoux. Une expérience que nous essayerons de renouveler puisque nos petits vendeurs ont passé une excellente journée.



Un peu plus tard dans l'automne, l'accident de Tatiana, notre animatrice de gymnastique nous a tous attristés mais fort heureusement Tatiana a maintenant retrouvé toutes ses forces et a déjà repris ses activités.



1er « vide jouets » sur notre commune.

Toute l'équipe de familles rurales reste mobilisée pour permettre à tous une ruralité riche et active.

Le bureau

La société de chasse
8, rte de Meung 45310 Saint-Pérvy la Colombe
tél. : 06.83.86.15.55

LA SOCIETE DE CHASSE

Tous les habitants sont cordialement invités au repas de chasse fixé au 29 mars 2008, ainsi qu'au comptage de printemps des perdreaux et des lièvres qui se déroulera fin février début mars. Pour de plus amples renseignements vous pouvez me contacter .

Hervé PERRAULT
Le Président



Le faisan mâle (ou coq) a un beau plumage de couleur châtaigne, avec des marques brun doré, noir et bleu ciel sur le corps. Sa très longue queue est brun doré barrée de noir. Le bas du dos varie du châtain au bleu ciel et violet .La femelle est plus petite, avec une queue plus courte et un plumage dans les tons sable. Elle a le corps brun clair, tacheté de brun foncé et de noir. Le faisan vit dans les zones agricoles, les zones ouvertes avec un couvert broussailleux, les lisières de forêts et les forêts ouvertes .Il peut voler rapidement : 43 à 60 km par heure, mais il peut atteindre les 95 km/h s'il est poursuivi. , mais il n'est pas capable de soutenir son vol sur de longues distances. La période de nidification a lieu de mars à août .Le nid est tapissé de feuilles et d'herbes, et en général bien caché dans la végétation, ce qui lui donne l'apparence d'un dôme. La femelle dépose de 8 à 14 oeufs brun-vert olive. L'incubation dure environ 25 jours, assurée par la femelle seule. Les poussins sont nidifuges, et quittent le nid immédiatement après la naissance. Ils sont capables d'effectuer des vols courts à l'âge de 12 à 14 jours.

LE COMITE DES FETES



COMITÉ DES FÊTES
Saint-Pérvy la Colombe

L' année 2007 aura été « classique » pour le comité des fêtes avec son désormais traditionnel vide grenier, l'organisation du 14 juillet et pour finir le dîner spectacle cabaret.

Le vide grenier c'est une soixantaine d'exposants, principalement de notre commune, et surtout l'occasion de se rencontrer et d'échanger entre voisins en toute simplicité.

Le 14 juillet, en dehors du symbole, l'occasion de s'amuser dans la tradition. Le banquet a réuni cette année encore 80 convives et la retraite aux flambeaux suivi du feu d'artifice près de 200 personnes (le tiers de la commune).



Le dîner spectacle, qui ne peut malheureusement pas être reproduit chaque année pour des raisons budgétaires, a rassemblé

Comité des fêtes de St PERAVY la COLOMBE
1 rue du stade 45310 Saint-Pérvy la Colombe
tél. : 02.38.80.90.15
e-mail : cfetes@ yahoo.fr



La Vie en rose par Flora di Angeli et ses danseuses

110 spectateurs dans une ambiance chaleureuse et parfois coquine dans la règle des soirées parisiennes.

N'hésitez pas à participer et à apporter votre aide aux manifestations qui sont organisées dans votre commune par des bénévoles que je remercie encore beaucoup.

Bernard VALLOT Le Président

l'Association des Amis de l'Orgue
Saumery 23 45310 Saint-Péravy la Colombe
tél./fax : 02.38.75.74.12 / 02.38.80.82.94
e-mail : helene.kaffes @wanadoo.fr

Festival de Musique sur la Route du Blé en Pays Loire Beauce

Tout au long de l'année 2007, le Festival de Musique sur la Route du Blé s'est déroulé dans ce décor de nature.

Si la Beauce nous offre des ciels de toutes beautés dans ces immenses espaces, la diversité des cultures riches d'une myriade de couleurs, permet au visiteur de faire d'étonnantes découvertes : une multitude de parcelles de blés, de grandes fermes, véritables forteresses qui se dressent dans l'immensité du paysage, des Églises, des mares, des croix, vestiges de notre patrimoine.....



Concert de Noël par les jeunes élèves de la maîtrise d'Orléans

Ces grandes étendues venteuses ont favorisé dès le XVème siècle, l'implantation de moulins à vent, certains toujours visibles. Aujourd'hui, de nombreuses éoliennes ponctuent le paysage ; elles aussi captent l'énergie du vent.

Ce souffle essentiel allié à la musique donne vie à ce Festival dont la programmation fut intense.

Grâce à l'Association Terre de Beauce, la Maison de Beauce à Orgères, vitrine de notre terroir, ouvre l'itinéraire de cet évènement dans le Pays Loire Beauce et valorise différents sites et manifestations incontournables .

En l'église de Saint-Péravy, le magnifique orgue, (instrument à vent), placé sur la Route du Blé a donné tout son éclat pour alimenter les manifestations culturelles qui se sont déroulées tout au long de l'année.

De nombreux concerts la-bellisés ont été donnés à Coinces, Saint-Sigismond, Gémigny, Rozières en Beauce - ceux-ci ont conquis le public nombreux, notamment le 1^{er} Juillet pour l'inauguration de la Fête de la Route du Blé dans le Pays, à Patay.



La mise en valeur du patrimoine agricole, la musique, les textes de Péguy, le poème de Mario RIGAUT - « La Route du Blé » mis en musique par Jean-Pierre GRIVEAU - (création mondiale) majestueusement interprété par des solistes de l'ensemble vocal du Conservatoire - des moments très émouvants avec des Artistes internationaux de grand renom qui méritent d'être soulignés ; un grand bonheur. Nous sommes très reconnaissants aux initiateurs de nous avoir mis sur la Route du Blé, en musique.

Devant un tel succès, le Festival va se poursuivre. L'année 2008 s'annonce très riche de nombreuses rencontres musicales que vous trouverez dans le programme ci-après.

Nous vous invitons à venir partager ces instants musicaux.

L'école intercommunale d'Orgue, qui réunit chaque mardi 10 élèves, poursuit son enseignement avec Arnaud RIFFET, organiste à la Cathédrale d'Orléans.

A noter que la Bourse d'étude de l'orgue est en attente d'un lauréat qui pourrait s'engager à apporter son concours à l'animation liturgique dans nos Paroisses, n'hésitez pas à nous contacter.

La Présidente, Hélène KAFFES

Visiter notre site web :
<http://orguestperavy.free.fr>

Les sapeurs-pompiers

Cette année nous avons effectué 48 sorties pour des interventions diverses (secours à personne, accident de la route, incendie, destruction d'insectes ...). Afin d'assurer ces différentes interventions, nous consacrons du temps à la formation pour permettre à la compagnie d'intervenir dans de meilleures conditions. Également, une série de formation de premier secours (AFPS) ouverte à tous a été proposée en fin d'année 2007 et sera reconduite en 2008.

Pour plus d'information ou pour vous engager comme pompier volontaire vous pouvez contacter le chef du centre:

Jean Sébastien DABOUT
au 02 38 80 82 01

Par ailleurs, 8 pompiers viennent de recevoir différentes médailles pour leurs années de services effectuées .
Médailles de l'Union Départementale et médailles du Ministère de la Défense :



Félicitations aux récipiendaires

Ces belles récompenses méritées témoignent du vieillissement de la compagnie et il devient nécessaire de recruter. Malgré les contraintes de chacun, il est important de contribuer au bien être de chacun dans notre société actuelle.

L'amicale, présidée par Thierry JOUSSET en 2007 et par Fabienne PINSARD en 2008, est active comme chaque année. En effet, nous avons organisé un vide grenier, un concours de carte, une sortie à Paris et un dîner dansant pour la Sainte Barbe à St PERAVY.

- ***Jacky LUBIN** ----- **Argent** (UD) **Vermeil** (MD)
- ***Pierre SALLE** ---- **Vermeil** (UD & MD)
- ***Yves COUTEL** ---- **Argent** (UD & MD)
- ***Joël CAILLARD** -- **Vermeil** (UD)
- ***Sylvain CAILLARD** -- **Argent** (UD)
- ***Philippe NOUVELLON** -- **Argent** (UD)
- ***Didier SEVIN** ---- **Médaille d'Argent** (UD)
- ***Thierry SEVIN** --- **Médaille d'Argent** (UD)

Toute la compagnie vous souhaite une très bonne année 2008.

FCSP0 HOTEL DE VILLE
 147. Route Nationale 45140 ORMES
 tél : 02.38.70.85.20 Fax : 02.38.74.72.76
 e-mail : fc.stperavy-ormes.foot@wanadoo.fr

FOOTBALL CLUB ST PERAVY-ORMES

SAISON 2006-2007

La saison 2006-2007 a été marquée essentiellement par un engouement important vers le football ; l'effet coupe du monde étant passé par là, mais aussi l'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses dès la cinquième année.

La saison en quelques chiffres :

Ligue du centre 100504 licencié(e)s en rapport de 90918 licencié(e)s en 2005-06

District du Loiret 21957 licencié(e)s en rapport de 19586 licencié(e)s en 2005-06

le FCSP0 311 membres pour 275 la saison précédente.

(274 membres masculins dont 246 pratiquants et 28 dirigeants, 37 membres féminins 32 pratiquantes et 5 dirigeantes.)

Cet engouement pour le football est de bon augure pour ce sport. Cependant la réalité au quotidien a été bien différente. Accueillir 13% d'effectif en plus nécessite plus d'engagement et d'investissement des dirigeants et des éducateurs. L'effectif de l'encadrement reste stable. Alors **GRAND MERCI à tous les parents** qui sont venus en aide auprès des éducateurs pour accueillir et animer les activités, en particulier chez les plus jeunes.

Sur le plan sportif pas de coup d'éclat. Saison stable et équivalente à la saison précédente.

Chez les Garçons :

Quelques regrets avec la démobilisation de l'équipe fanion lors des 3 dernières rencontres alors que l'accession se montrait au bout de la ligne droite. Déception suite à la rétrogradation des Seniors 2 due principalement à des relations entre personnes et enfin nous espérons de meilleures performances du groupe seniors 3.

Des satisfactions avec les jeunes 18 Ans, 15 Ans, par leur solidarité et leur état d'esprit. Bravo et très encourageant pour l'avenir.

Saison moyenne pour les 13 Ans, des efforts à faire pour être plus conquérants.

Les benjamins ont réalisé une saison mis figure mis raisin. Un groupe performant et un autre en apprentissage. D'où certaines incompréhensions.

L'école de football a globalement bien fonctionné malgré les effectifs plus importants. Ceci avec les problématiques d'encadrement connues : disponibilités des éducateurs, manque d'accompagna-

teurs et le passage de l'hiver toujours très perturbant.

Bonne participation chez les jeunes débutants et poussins

Et les FILLES ?

15 – 16 et Adultes: Effectif intéressant. Un choix de début de saison pour pratique en Football à 7 dans un but de formation plus efficace et avec un objectif connu le football à 11. Et puis désunion de certaine, d'où un seul groupe à 7 en fin de saison. Dommage tout reste à faire dans cette discipline.



Tournois de St Pervay en juin 2007

Tous nos encouragements pour les filles les plus motivées à la réussite du groupe.

Les plus jeunes 6-12 Ans progressent. Effectif à 7 filles. Participation à tous les rassemblements départementaux et très bonnes performances sportives.

LE FAIT MARQUANT de la saison reste la récompense largement méritée à notre président d'honneur Maurice BRETON.

Sur proposition du comité directeur FCSP0, la **MEDAILLE DE BRONZE** de la Jeunesse et des Sports lui a été décernée. Suivant la volonté du récipiendaire, c'est à l'assemblée générale du 8 juin 2007 que Monsieur le maire a remis officiellement cette récompense à notre ami du football, toujours très actif parmi nous.

GRAND BRAVO Maurice pour toutes vos actions envers notre Sport

SAISON 2007-2008

C'est le 8 Juin 2007 au Centre de Loisirs de la Canaudière à Ormes que le FCSP0 s'est rassemblé en assemblée générale.

Comme chaque année sportive c'est ce rassemblement important qui clôture une saison et lance la prochaine saison. Participation insuffisante des membres.

Un comité directeur composé de 18 membres a été élu (11 secteur Ormes et 7 secteur St Péray).

Le bureau a également été constitué ou plutôt confirmé puisque les dirigeants en place ont été reconduits dans leurs engagements. Jusqu'à quand ?



BENJAMINS

LES OBJECTIFS :

Sur le plan Club (Axes prioritaires)

- Une commission sportive organisée et compétente
- La communication interne du club.
- Développement des relations avec tous les partenaires.
- Soutien à la formation d'un apprenti BEES1
- Créer un poste de « Gestionnaire Sportif » coordinateur club.
- Former tous les éducateurs aux gestes de premiers secours.

Sur le plan sportif

Structuration des activités sportives autour de :

- Un responsable Seniors et 18 Ans
- Un coordinateur Jeunes et École de football.
- Un référent Football Féminin
- Un référent de l'arbitrage

Président d'honneur : Maurice BRETON

Le bureau :

Président : Bernard IMBERT
 Vice Président: Eric LEMAIRE
 Vice président: Serge BECQUET
 Secrétaire : Jocelyne CANDOLFI
 Trésorier : Philippe DESSIMIROFF

- temps de jeu égal pour tous
- Évolution technique individuelle et collective
- Évolution niveaux compétitions chez les seniors, 18 Ans
- Poursuite développement Football féminin

Le FCSP0 2007-2008 compte 275 membres. Un retour au niveau de la saison 2005-2006. Baisse attendue certes, mais moins importante.

Variation des effectifs importante sur les catégories d'âges 8 – 11 Ans. Problèmes d'accueil, disponibilité des éducateurs etc., autant de questions que le FCSP0 doit comprendre pour s'améliorer.

Des déséquilibres dans les familles : trop d'effectif pour une seule équipe ou pas assez pour deux équipes de la même catégorie.

Un premier fait marquant :

Les nouveaux locaux à Ormes dédiés au football ont été remis le 12 Septembre 2007.

Les compétitions jeunes se déroulent par demi saison sur les installations de St Péray la Colombe et de Ormes. Permutations au 1^{er} Janvier.

L'organisation du mercredi après midi a évolué en fonction de la disponibilité des éducateurs. Le retour tardif des enfants pose problème aux familles. Le FCSP0 proposera un aménagement des horaires le mercredi pour la saison 2008-09. Le service bus a été confirmé.

Les membres du FCSP0 vous adressent leurs Meilleurs vœux, bonne et heureuse année 2008

Le Président , Bernard IMBERT

L'Amicale du regroupement
22 hameau de Nids 45310 Tournois
tél.: 02.38.75.78.77 / 02.38.80.96.16
e-mail : christine.gallet815@orange.fr

AMICALE DU REGROUPEMENT SCOLAIRE

Cette jeune association a été créée dans le courant de l'année scolaire 2005/2006.

Son but est de proposer environ tous les 2 mois des activités et animations aux enfants du regroupement (et ceux des autres communes s'ils le souhaitent).

Elle fonctionne grâce à une cotisation facultative de 5€ par famille et nous sommes entièrement autonome.

Nous remercions les parents pour leur participation, ainsi que l'équipe enseignante pour son soutien.

2 activités ont eu lieu depuis la rentrée 2007 :

Le 20/10/2007, Fort Boyard : 32 enfants ont participé à ce jeu d'équipe. Un trésor de bonbons a été remporté par tous les participants. Goûter offert à tous.

Le 08/12/2007, atelier de Noël : plusieurs travaux manuels proposés parmi lesquels des photophores Père Noël, des figurines de Noël, des sujets en perles à repasser, un panier de Noël. Goûter offert aux 36 enfants.



Jusqu'à juin 2008, plusieurs dates sont à retenir :

Le 15/03/08, Pâques : atelier manuel, jeux et énigmes. Goûter. Surprise en chocolat pour tous les participants.

Le 17/05/2008, fête des mères et pères : mais chut, c'est un secret...

Le 14/06/2008, kermesse : jeux – tombola – buvette - repas...

Chaque année, l'association tient un stand au vide grenier de St Péry.

Mensuellement, nous fabriquons et proposons une vente de galettes natures au blé noir à 0.50 cts pièce. En moyenne, entre 140 et 160 galettes sont commandées.

Les bénéfices sont redistribués à parts égales aux 6 classes du regroupement : 480 € ont ainsi été reversés en janvier 2007 ; et 600 € en janvier 2008.

Cela permet aux instituteurs d'acheter du matériel de confort et/ou de les aider à un projet pédagogique.

La Présidente, Christine GALLET



Pour la première fois dans le ciel Orléanais s'élève un avion à réaction de conception française : à Bricy, le 11 novembre 1946, le Triton prend son envol.

La France devenait le quatrième pays à aborder l'ère de l'aviation à réaction.



L'étude du triton s'était déroulée durant la guerre, en secret, à l'insu de l'occupant nazi. Il avait été imaginé par Lucien SERVANTY et une équipe d'ingénieurs de la SNCASO, à partir de 1943. c'est le pilote d'essais Daniel RASTEL et le mécanicien Armand RAIMBEAU qui firent entrer l'aviation Française dans les temps modernes. Équipé d'un moteur allemand de marque Junkers, ce



SO.6000 Triton n°3 exposé au « musée de l'Air et de l'Espace » au Bourget.

mono réacteur apparaît alors comme un espoir pour l'industrie aéronautique française.

Ce matin de novembre, le SO 6000 Triton est prêt à prendre l'air, mais il faudra attendre que le brouillard se lève dans l'après-midi pour qu'enfin ce premier vol se réalise. L'appareil atteint la vitesse de 250 km/h et se pose sur la piste Orléanaise au bout de dix minutes. Un vol très court mais prometteur. D'ailleurs, les essais qui se poursuivent donnent raison à l'équipe de spécialistes. Le triton fend l'air de plus en plus vite, pour dépasser les 900 km/h au début de l'année 1947.

Au cours des mois et des années qui suivent, le Triton est à nouveau expérimenté et testé par plusieurs pilotes. Cinq prototypes furent réalisés, dont trois équipés de réacteurs Rolls-Royce.

Mais le dernier vol du Triton a lieu en 1950 et il se pose une ultime fois à Bricy au mois de novembre. Il ne sera jamais utilisé au combat, ni même en entraînement. Car difficile à manipuler pour des pilotes peu expérimentés, il est mis sur la touche, dépassé par le Vampire.

Le Triton a vécu : jamais plus, il ne s'élèvera dans le ciel de l'Orléanais.

La **Base Aérienne 123** a été créée officiellement le 1er novembre 1936. Elle a fêté ces 70 ans en 2007. A cette occasion des cérémonies et expositions ont eu lieu à Orléans notamment.



CLIC Entraide-Union
 30 rue du petit chasseur 45130 EPIEDS en BEAUCE
 tél.: 02.38.74.62.40
 clic.entraide-union@orange.fr

CLIC ENTRAIDE-UNION

L'association ENTRAIDE-UNION à Epièdes en Beauce est un C.L.I.C. :

Centre Local d'Information et de Coordination.

Elle contribue au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées des cantons d'Artenay, Meung sur Loire et Patay.



Si vous êtes confronté, vous ou votre entourage, à un problème de perte d'autonomie temporaire ou définitive, due à l'âge ou à un handicap ; le CLIC est là pour vous écouter, vous conseiller, vous informer et vous aider à trouver une solution pour un maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Le CLIC coordonne les acteurs du maintien à domicile (les professionnels de santé, les services de maintien à domicile, les services sociaux, les structures hospitalières, les établissements d'accueil pour personnes âgées, les CCAS et diverses associations) et assure le suivi de leurs actions.

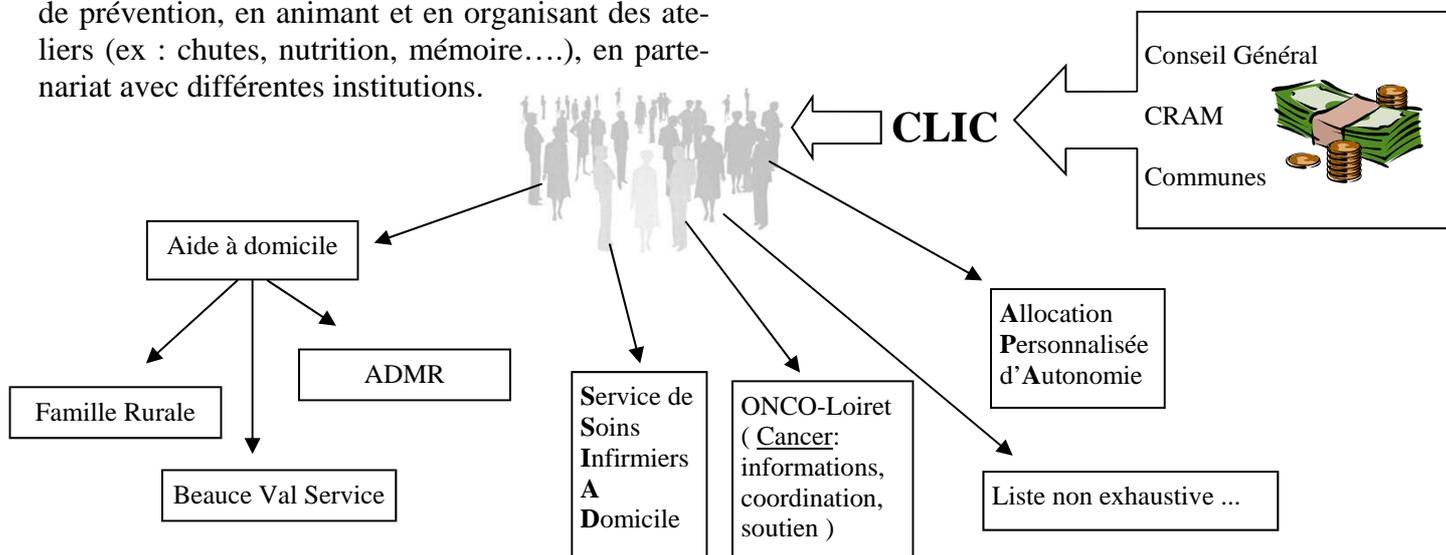
Le CLIC a également pour mission, des actions de prévention, en animant et en organisant des ateliers (ex : chutes, nutrition, mémoire....), en partenariat avec différentes institutions.



Il a aussi une mission de veille sanitaire concernant les personnes âgées fragiles.

La coordinatrice, Sandrine GUERIN, est à votre disposition : au téléphone, au bureau ou à votre domicile sur rendez-vous. En cas d'absence, n'hésitez pas à laisser un message téléphonique.

Le service de l'association CLIC ENTRAIDE-UNION est totalement **gratuit** et entièrement **confidentiel**.



Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay

Jeudi 22 novembre 2007, « l'ambassadeur du tri » du SIRTOMRA, monsieur Maurice KORIAT, a effectué un contrôle dans nos poubelles à couvercle Jaune.

Le contenu de 55 bacs, sur les 267 répartis dans notre commune, a ainsi été observé :



- 20 bacs très bien utilisés (pas d'erreur de tri)
- 31 bacs contenant des "indésirables" (déchets non recyclables en quantité limitée : souvent des papiers, sacs et films plastiques, qui sont malheureusement assimilés aux emballages recyclables)
- 2 bacs "pollués" (contenant une majorité d'indésirables et peu d'emballages recyclables)
- 2 bacs "très pollués" (contenant des ordures ménagères)

Comme sur tout le SIRTOMRA, les principales erreurs de tri concernent les plastiques rigides comme les barquettes, les boîtes et les pots (47%

des bacs jaunes en contiennent) et les plastiques souples comme les films, sacs, bâches... (20% des bacs jaunes en contiennent). Ces erreurs sont généralement faites par des personnes de bonne foi, qui souhaitent ainsi "recycler tous les plastiques".

Viennent ensuite des erreurs ponctuelles sur le papier recyclable mis dans la poubelle jaune au lieu du conteneur bleu (5%), les papiers souillés, les emballages déposés en sacs au lieu d'être en vrac, les boîtes en bois et enfin divers objets en plastiques qui ne sont pas des emballages, comme des balais d'essuie-glace, des tuyaux en plastique...).

Seules 2 poubelles jaunes ont été refusées, car elles contenaient des ordures ménagères.

Ces résultats sont très proches de la moyenne du SIRTOMRA, avec légèrement plus d'erreurs sur les plastiques rigides et sur les boîtes en bois (fromage), mais un peu moins d'erreurs sur les sacs plastiques et les papiers.

Le contrôle a également révélé que les habitants n'ont pas toujours connaissance des consignes de tri en vigueur. Pour améliorer le tri de nos déchets et ainsi réduire la facture de leur traitement, n'hésitez pas à venir vous informer en mairie où des documents d'information vous seront remis.

La **déchetterie de Patay** est ouverte :

le lundi et le samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
le jeudi de 13 h à 17 h l'hiver
et de 13 h à 18 h l'été.

Les ordures ménagères sont collectées
le jeudi **ou** le vendredi
en cas de jour férié dans la semaine.



Le détail :

- Emballages en papier/carton : 14%
- Emballages en verre : 7%
- Emballages en plastique : 26%
- Emballages métalliques : 4%

Autres qu'emballages :

- Journaux, magazines et prospectus : 9%
- Déchets putrescibles : 16%
- Divers : 24%

(chiffres donnés par rapport au volume)

Source : ADEME

Gendarmerie

Brigade de Patay
3, Route de Villeneuve - 45310 PATAY
Tél. : 02.38.52.39.80 ou le " 17 "

Santé

Médecins :

Patay : Docteurs
R.P. GOURSOT 02 38 75 75 75
S. ENG 02 38 80 81 37
D. LEBEL 02 38 75 33 33

Epieds en Beauce :
Docteur GARÇON 02 38 74 21 80

Orgères en Beauce :
Docteur NAVIAUX 02 37 99 85 15

Terminiers :
Docteur LEMAOU 02 37 32 16 69

Pharmacie :

Patay : Pharmacie de la Halle 02 38 80 81 09

Epieds en Beauce :
30 rue François GAUMET 02 38 74 60 57

Cabinet d'infirmières à Patay :

Mmes PROULT Martine | 02 38 75 73 93
GUERIN Michèle | 06 08 51 07 47

Entraide Union : C.L.I.C.
à Epieds en Beauce 02 38 74 62 40

Commerce, services et artisans

Boulangerie Mr PINAULT
Boucherie - charcuterie Mr FERRON
Garage Renault S.A.D.T. SEVIN
Plomberie / chauffage Mr RIGAUD
Transporteur TDRP à " Chesne "
Commerce de légumes DPLEG à " La Jambe "
Taxis Mme GLAIN 02 38 75 76 97 ou 06 17 99 84 39
Transport - SARL djtransport

Regroupement paroissial

Doyen : Michel BARRAULT

Assistantes maternelles :

La liste est disponible en mairie

Permanence de la bibliothèque intercommunale :

Responsables bénévoles,
Sylvie IMBERT et Marie-Claude LUBIN
Horaires : mercredi de 17 h 00 à 19 h 00
Vendredi de 17 h 30 à 19 h 00
Samedi de 11 h 15 à 12 h 15

Permanence de la MAIRIE :

Bernard BAZIN Secrétaire 02 38 80 82 55
Horaires : mardi et jeudi de 14 h 30 à 18 h
samedi de 8 h 30 à 11 h 30

SIRIS

(regroupement scolaire)

Maternelle à Tournois
Mme PERROT 02 38 80 82 14
et Mme TORREELE
CP / CE 1 à Gémigny
Mme EL SAYED 02 38 75 73 91
CE 2 / CM 1 à St Sigismond
Mme MARLET 02 38 80 84 40
CM 1 / CM 2 à St Pérvy
Mme BERTHELOT 02 38 80 91 77
Mat. / CP à Tournois
M GUILLON 02 38 80 82 14

Employés communaux :

Bernard BAZIN Secrétaire de Mairie.
J-Claude GOUDOU Service des eaux, assainissement,
entretien, espaces verts.
Véronique REMOND Ménage salle polyvalente, mairie.

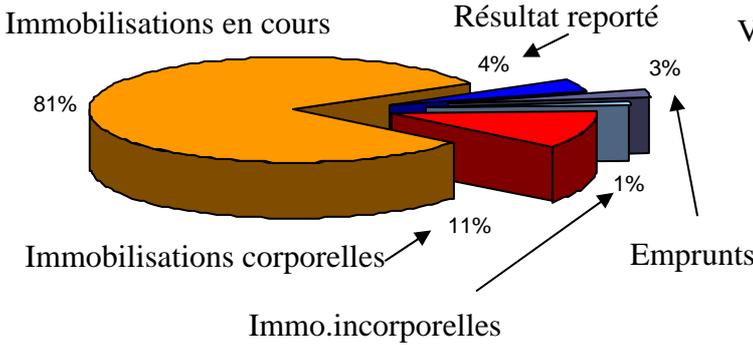
Employés Intercommunaux :

Sylvie IMBERT Garderie des enfants, cantine.
Claudine PAUTOT Cantine et entretien locaux
scolaires.
Thérèse TORREELE Étude surveillée.
Fabienne RICHARD aide au CP/Mat. GS.
Dominique PERCHERON transports scolaires,
entretien locaux scolaires.

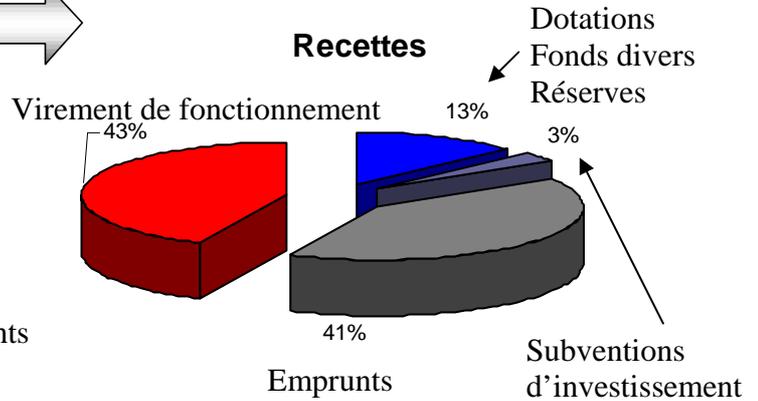
Investissement :

Budget : 246 353 €

Dépenses



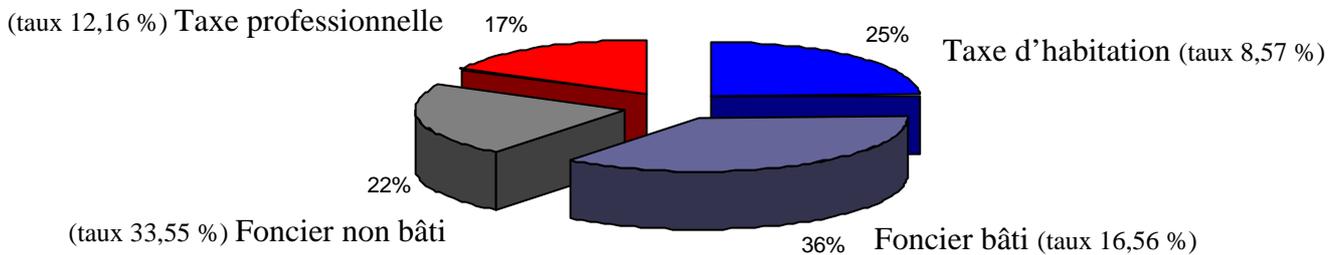
Recettes



Les 4 taxes locales :

Montant : 146 101 €

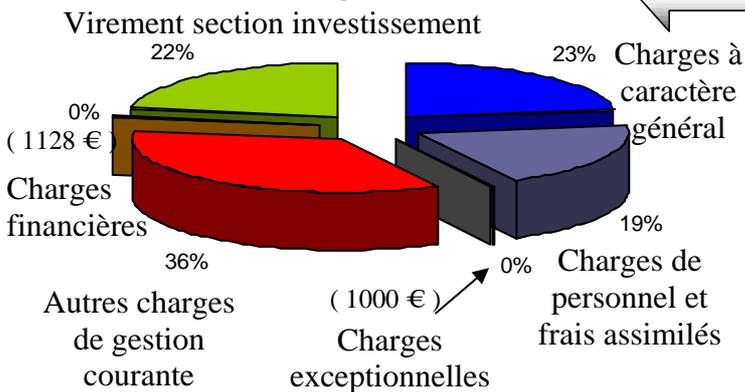
Contributions directes



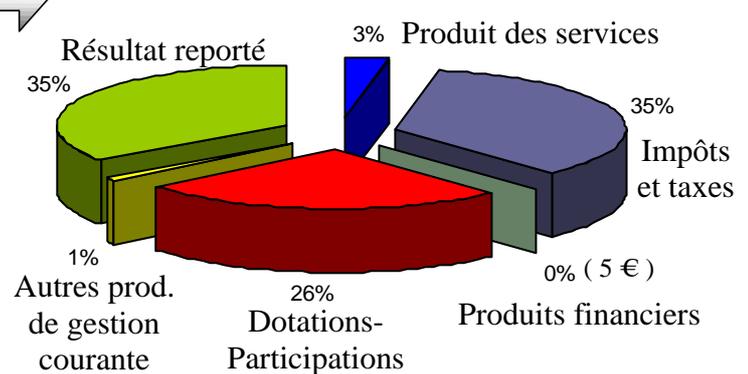
Fonctionnement :

Budget : 476 350 €

Dépenses



Recettes



En date du 08 février 2007 : le Conseil ,

- examine différents devis pour l'éclairage du parking et l'accès à la salle polyvalente ;
- examine l'étude préliminaire préparée par la D.D.A.F. puis décide vu le montant de la dépense, d'effectuer les travaux d'assainissement eaux usées de la route du Nuisement et du Nuisement (les travaux de la rue de Meung seront réalisés ultérieurement) ;
- est informé que le SIRIS a déposé un dossier de demande de subvention pour la construction du groupe scolaire, dans le cadre de la DGE, mais que vu l'estimation prévisionnelle, l'ensemble a été prévu en 3 tranches au lieu de 2 : première tranche (6 classes pour le primaire), deuxième tranche (restaurant scolaire et garderie), troisième tranche (3 classes pour la maternelle), prend note du planning prévu pour cette construction ;
- écoute les différentes remarques des Conseillers : demande d'autorisation de lotir ; divers entretiens sur des bâtiments communaux ; petites acquisitions de matériel.

En date du 19 mars :

Sous la Présidence de M. Bernard MARTEAU, approuve le compte administratif 2006 du Maire :
COMMUNE : excédent global 167 980.85 € soit après restes à réaliser 104 683.85 € d'excédent global ;
EAU : excédent global 238 471.42 € soit après restes à réaliser 62 880.42 € d'excédent global ;
ASSAINISSEMENT déficit global 61 767.13 € soit après restes à réaliser 34 700.87 € d'excédent global ;

Sous la Présidence de M. Joseph DABOUT :

- vote les subventions 2007 ;
- décide l'acquisition de petit matériel pour les espaces verts et un nettoyeur haute pression ;
- retient le devis E.I.G.T. pour l'éclairage du parking et l'accès à la salle polyvalente ;
- est informé de l'avancée du dossier pour le traitement de l'arsenic ;
- décide un petit aménagement pour l'espace vert du lotissement rue du général de Gaulle ;
- prend note que les travaux sur la R.D. 955 débiteront au début d'avril 2007 ;

En date du 16 avril : le Conseil ,

- fixe le prix (consommation avril 2007 à avril 2008) EAU 0.90 € HT le m³ (cette augmentation est due aux investissements prévus pour la distribution d'eau potable) ; ASSAINISSEMENT 1.53 € HT le m³ – LOCATION COMPTEUR INCHANGE soit 15.24 € HT ;
- prend note du coût par habitant pour 2007 : SI Bibliothèque 7 €, SI Construction et Gestion du CH Sapeurs-pompiers 30.50 €, SI Collège de Patay 0.50 €, SI Pays Loire Beauce 0.77 € ainsi que pour le SIRIS 87.20 € par habitant et 776.45 € par élève (nouveau calcul) et pour le SI d'Assainissement Non Collectif du Canton de Patay 7.50 € par branchement ;
- considérant la participation financière importante pour la construction du groupe scolaire à St Pérary, décide d'augmenter les taux d'imposition pour les impôts locaux, (9 pour, 3 abstentions, 1 conseiller avait quitté la séance momentanément) à savoir :
 - Taxe d'habitation de 7.79 % à 8.57 %
 - Foncier bâti de 15.05 % à 16.56 %
 - Foncier non bâti de 30.50 % à 33.55 %
 - Taxe professionnelle de 11.05 % à 12.16 %
- accepte plusieurs devis pour des petits travaux sur des bâtiments communaux ;
- est informé de l'avancée des dossiers : traitement de l'arsenic et assainissement eaux usées de la route du Nuisement et du Nuisement ;

..... suite —>...

En date du 16 avril , (suite)

- examine puis vote le budget primitif 2007 équilibré comme suit :
476 350 € en fonctionnement et 246 353 € en investissement pour la COMMUNE,
280 248 € en exploitation et 524 711 € en investissement pour l'EAU,
67 240 € en exploitation et 404 321 € en investissement pour l'ASSAINISSEMENT ;
- s'inquiète des dégradations commises sur des bâtiments communaux (WC publics, vestiaires du stade) ;

En date du 29 mai :

- accepte les nouveaux devis de la SCREG pour la réfection des trottoirs à l'entrée du bourg, rue d'Orléans ainsi que pour la mise à niveaux de tampons sous la voirie ;
- parle des travaux à l'ancienne station d'épuration (terrassment, portail, clôture...etc), puis évoque le fonctionnement de la nouvelle station d'épuration ;
- approuve l'avant-projet établi par la D.D.A.F. pour les travaux d'assainissement eaux usées de la route du Nuisement et du Nuisement ;
- est informé de l'avancée des dossiers pour le traitement de l'arsenic et pour la protection du forage communal ;
- décide de solliciter l'avis du Préfet pour la mise en place éventuelle d'une Commission Locale d'Information et de Surveillance pour la station de compostage de la SETRAD.



En date du 03 juillet : le Conseil ,

- rappelle que le SIRIS, vu l'augmentation des effectifs en maternelle, a décidé de faire l'acquisition d'un préfabriqué puis est informé que l'Académie a refusé pour le moment l'ouverture d'un poste pour la maternelle, la situation sera revu le 6 septembre ;
- examine les plans du futur groupe scolaire ;
- écoute le compte-rendu d'une réunion préparatoire au démarrage des travaux du lotissement « l'Orée des Bois » puis renouvelle son accord pour la vente d'une parcelle communale dans le cadre de cette opération ;
- autorise M. le Maire à signer les documents pour l'achat d'une parcelle destinée à l'agrandissement du cimetière ;
- après vote à scrutin secret : (résultats : non : 10, oui : 1, abstention : 1) :
 - ne donne pas suite à une demande de révision de la carte communale,
 - refuse d'inclure une parcelle dans la zone constructible de la carte communale,
 - refuse également l'autorisation de construire une habitation sur cette parcelle puisqu'elle est située en dehors de la zone constructible de la carte communale;
- prend connaissance des rapports des experts de l'assurance et des devis pour la remise en état du clocher de l'Église suite à la tempête et des travaux aux vestiaires du stade après les actes de vol et de vandalisme ;
- accorde l'intégration de nouveaux partenaires aux conventions de numérisation du cadastre ;

En date du 31 juillet : le Conseil ,

- accepte de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général pour un spectacle organisé par le Comité des Fêtes ;
- prend note que les travaux du lotissement « l'Orée des Bois » débiteront à la fin d'août 2007 et, après vote, n'est pas opposé à des constructions en bois ;
- est informé qu'un appel d'offres a été lancé pour le traitement de l'arsenic, décide de déposer une demande de subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau ;
- examine la demande de permis de construire déposée par le Cabinet MERIEN, architecte du SIRIS, pour la construction du groupe scolaire, puis aborde longuement différents points : entrée du groupe scolaire, parking de la salle polyvalente, circulation du car scolaire etc.. ;
- est informé que la classe du CP/Maternelle, actuellement à l'école place de la Mairie à ST PERAVY, sera transférée à la maternelle de TOURNOISIS dans le préfabriqué dont le SIRIS a fait l'acquisition, si l'Académie n'ouvre pas de poste en maternelle en septembre puis échange leurs points de vue à ce sujet ;
- prend note que Mme FAUVET faisant valoir ses droits à la retraite, Mme RÉMOND la remplacera à compter du 1^{er} septembre 2007.

En date du 25 septembre : le Conseil ,

- décide la réfection du passage piéton entre la place de la Mairie et celle de la bibliothèque et de créer un nouveau passage piéton face au Garage RENAULT ;
- accepte le remboursement de l'assurance pour des travaux sur le clocher de l'Église ;
- donne son accord pour l'acquisition de 2 panneaux d'affichage ;
- accepte un devis de travaux relatifs à l'écoulement des eaux pluviales sur trottoir rue de Châteaudun ;
- demande que la SCREG intervienne rapidement sur des regards d'assainissement rue de Châteaudun ;
- est informé de la réforme de l'urbanisme à compter du 1^{er} octobre 2007 ;
- donne son accord pour la signature d'une convention :
 - avec le Conseil Général pour la mise à disposition de l'orthophotoplan ;
 - avec E.D.F. pour le passage d'une ligne électrique souterraine qui traversera la parcelle communale AB 91 pour raccorder le lotissement « l'Orée du Bois 1 » ;

En date du 29 octobre : le Conseil ,

- accepte le remboursement de l'assurance pour des dommages électriques au château d'eau ;
- est informé qu'une plainte a été déposée suite à la détérioration de la signalisation tricolore, rue de Châteaudun ;
- prend note que le permis de construire pour le groupe scolaire est accepté ;
- donne son accord pour le remplacement de 2 fenêtres de toit au logement 36, rue d'Orléans ;
- accepte les devis :
 - Entreprise POINTEREAU pour la réfection de la peinture de la porte d'entrée de la Mairie ;
 - Ets PESCHETEAU pour la taille des thuyas au stade et d'une haie de troène près de l'Église ;
- décide pour le lotissement de « l'Orée du Bois 1 » de faire installer des bornes de branchements pour les compteurs d'eau potable à la place des citerneaux habituels et de facturer la plus-value au pétitionnaire, décide également d'appliquer ces bornes de branchements aux constructions neuves ;
- rappelle pour le Service des Eaux : qu'en cas de réparation sur terrain privé (fouille, fournitures...) l'intervention est à la charge de l'Abonné même avant le compteur ;

..... suite —>...

En date du 29 octobre , (suite)

- décide de faire ramener le compteur d'eau potable en limite de propriété lors d'une intervention et à chaque fois que cela sera possible ;
- retient l'offre de l'Entreprise MARTEAU pour la construction d'une usine de traitement de l'arsenic ;
- prend connaissance du dossier de consultation des entreprises pour les travaux d'assainissement eaux usées de la route du Nuisement ;
- est informé que pour le SPANC, le Cabinet IRIS Conseil Aménagement a procédé à la présentation de l'étude diagnostique ;

En date du 11 décembre : le Conseil ,

- examine plusieurs demandes de permis de construire pour des pavillons au lotissement « L'Orée du Bois 1 », prend connaissance de déclarations préalables pour des petits travaux ;
- ne donne pas suite au projet d'installation de sanitaires à l'Église, après avoir pris note du montant global des travaux, (vote : non : 6, oui : 5, abstention : 1) ;
- donne son accord pour le remplacement d'extincteurs usagés ;
- fixe au 24 février 2008 la date du repas offert aux personnes de 60 ans et plus ;
- donne son accord pour la réalisation d'un bail emphytéotique pour les constructions intercommunales : groupe scolaire, Centre de Première Intervention ;
- accepte qu'exceptionnellement un citerneau soit installé sur le terrain communal en cas de difficultés importantes pour installer une borne de branchements pour le compteur d'eau potable ;
- est informé de l'avancée des dossiers pour les travaux d'assainissement eaux usées au Nuisement et de l'acquisition d'une parcelle pour l'agrandissement du cimetière ;

Concours des maisons fleuries

Jean-Pierre HENAULT
Daniel BORLINI

Michel ALLARD

Concours des fermes fleuries

Elections 2008
Municipales :
->9 mars/ 16 mars

Tarifs de location de la salle polyvalente

1*) Associations locales

Réunion à but non lucratif : **Gratuit**

Réunion à but lucratif : **6 € / heure**

2*)Particuliers locaux

Journée complète toute les salles : **229 €**

De 8 H à 20 H toute les salles : **122 €**

De 15 H à 3 H toute les salles : **168 €**

Journée complète petite salle : **107 €**

Vin d'honneur : **46 €**

Double tarif pour les particuliers ou associations hors commune. Une caution égale au montant de la location sera demandée (sauf pour les associations locales).

Les conditions de location et les tarifs pourront être modifiés par délibération du Conseil Municipal.

Bravo Maurice !

Maurice BRETON président d'honneur et doyen du club de foot a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports lors de l'assemblée générale le 8 juin 2007.



Cette distinction récompense une fidélité et un dévouement hors du commun envers le sport. A 80 ans passé vous pouvez toujours le croiser sur le bord du stade...



Une retraite bien méritée

Après de nombreuses années aux service de la commune, Madame FAUVET a fait valoir ses droits à la retraite en septembre dernier.



Merci Madame FAUVET



Le conseil municipal l'a remercié publiquement lors des vœux du maire lui remettant de modestes présents.

C'est Madame REMOND qui est désormais en charge de l'entretien de la mairie et de la salle polyvalente.



Bon courage Madame REMOND

Le nouveau lotissement commence à prendre forme ...



Sarl.djtransport@tele2.fr
tel : 06 03 99 10 05
27 route d'Orléans

Sarl D.J. Transports

Mlle JEGOUZO Sandra et M DENIZEAU José son compagnon, se sont lancés dans l'aventure en 2007 en créant leur entreprise. Fort d'une expérience de 16 ans en temps qu'employé dans le meuble pour monsieur et diplômés de gestion pour madame, ils ont franchis le pas en janvier dernier et sont devenus "patron" de leur activité.

L'activité principale de cette société est le transport de meubles, incluant le démontage et le remontage de ceux-ci. Le transport se fait pour le compte de particuliers ou d'entreprises de meubles au moyen d'un camion de 3,5 T. En complément, la société peut prendre en charge de petits déménagements et ce, sur toute la France.

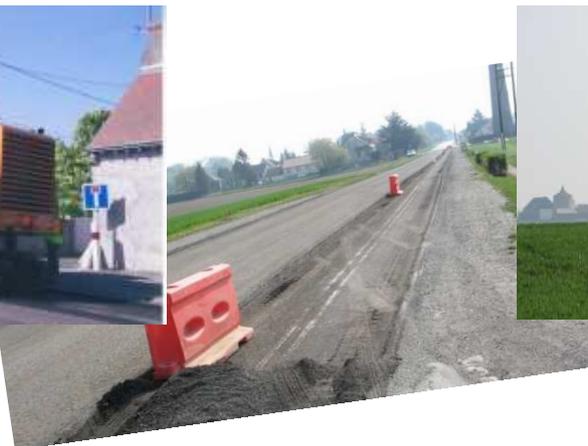
Nous leur souhaitons une belle réussite.



Travaux sur la RD955



3 mois de travaux...
et de déviations...



Service Public pour l'Assainissement Non Collectif

Dans le cadre de la loi sur l'eau, le canton de Patay a mis en place le Service Public pour l'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le bureau d'étude IRIS Conseil Aménagement a été mandaté en février dernier pour établir le diagnostic des ouvrages d'assainissement non collectif de nos 13 communes, afin d'en vérifier la conformité par rapport à la réglementation actuelle.

Ce bureau d'étude visitera chacune des habitations du canton concernées par l'assainissement non collectif. Sauf pour les installations déjà contrôlées par la Mairie ou le Conseil Général depuis 1995. Pour ces dernières les propriétaires devront vérifier qu'un plan de recollement de leur installation a bien été déposé en Mairie depuis les travaux.. Afin de renseigner les propriétaires concernés par un Assainissement Non Collectif des réunions publiques d'informations sont organisées dans chaque commune (dates à définir).

Étude diagnostique : 87 446.44€
DDE maître d'œuvre 4544.80€ ttc
IRIS conseil 82901.64€ ttc

Subventions :
42.5% Agence de l'eau Loire-Bretagne
(acquise)
37.5% Conseil Général du Loiret
(en attente)

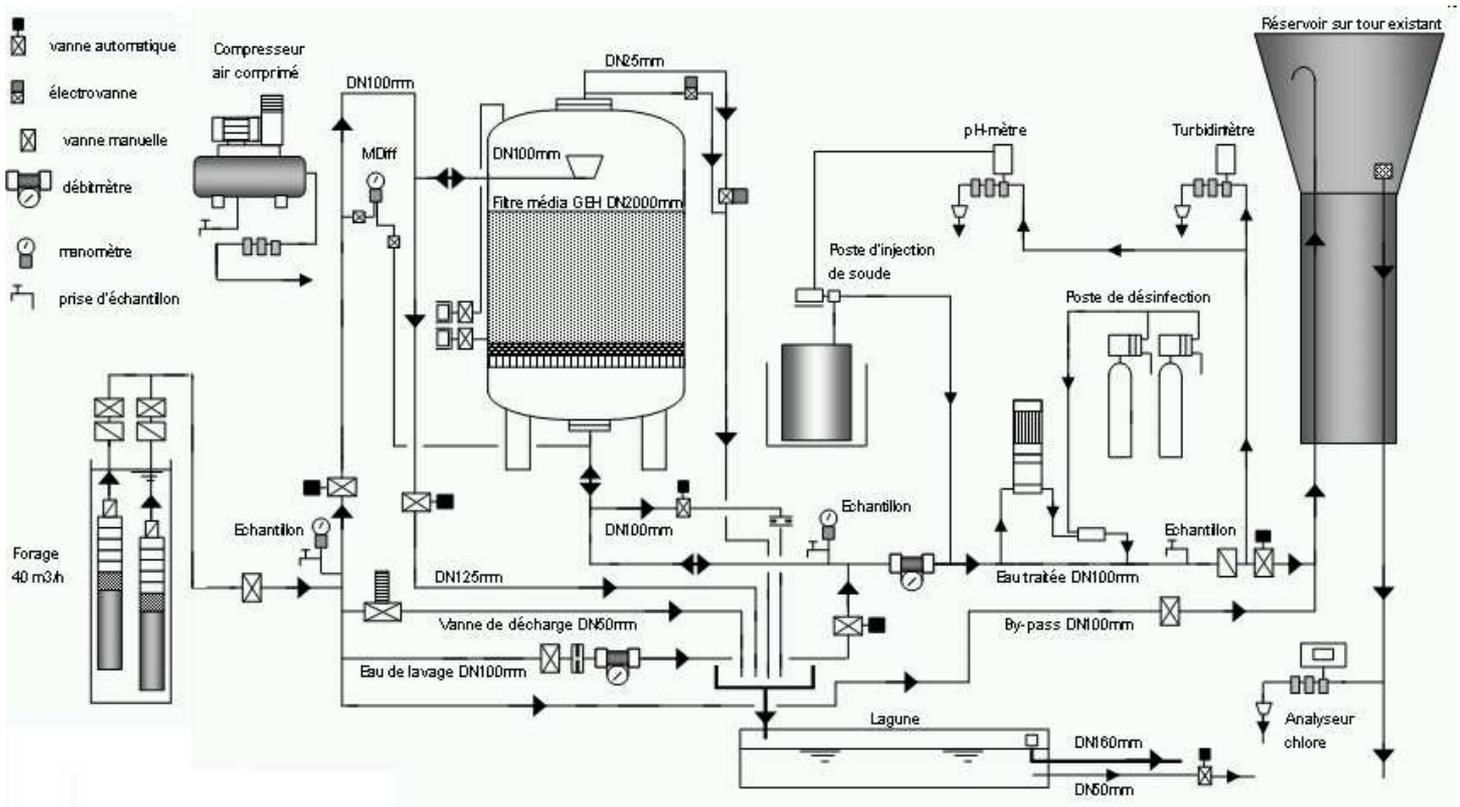
A propos de l'eau potable

Il était prévu que, fin 2007, le traitement de l'arsenic serait mis en place. Nous avons pris du retard, cependant le maître d'œuvre est choisi ainsi que l'entreprise ; certaines formalités auprès des organismes financeurs sont en cours et lorsque le dossier sera complet nous pourrons déposer le permis de construire pour l'usine de traitement. Environ 8 mois sont nécessaires pour que ce traitement soit opérationnel. Le schéma ci dessous représente la machinerie choisie qui sera installée dans un bâtiment édifié au pied du château d'eau.



Le futur local d'exploitation

Le schéma explique le principe de fonctionnement.



La commission de l'eau avec le concours du cabinet MERLIN, retenu comme maître d'œuvre a choisi la solution de base à savoir :

Filière de traitement par absorption sur GEH (conforme au résultat de l'étude pilote réalisée à l'été 2006 et au programme fonctionnel), puis remise à l'équilibre par injection de soude, désinfection de l'eau traitée, et enfin contrôle du fonctionnement et des différents paramètres par automate programmable. Après appel d'offres effectué sous forme de marché négocié, 3 entreprises ont répondu favora-

blement au cahier des charges. Après audition de ces 3 entreprises. La société MARTEAU basée à St JEAN DE BRAYE a été retenue pour la réalisation de ces travaux.

Le financement de cette réalisation (Étude + Travaux) d'un montant de 420 000 € TTC est assuré par

Agence de l'Eau Loire Bretagne :

20 % du montant hors taxe

Conseil Général : 30 % du montant hors taxe

Budget de l'eau : 50 % plus la totalité de la TVA

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement et d'Intérêt Scolaire

Les effectifs des écoles installées sur les quatre communes du regroupement augmentent sensiblement tous les ans. Évidemment, ce sont les effectifs de la maternelle qui augmentent le plus et qui dès la rentrée en septembre 2007 ont posé quelques problèmes. Afin de maintenir une certaine cohésion au sein de la maternelle et éviter une dispersion des enfants, il a été nécessaire d'aménager un préfabriqué à Tournoisis. Ce n'est pas de gaieté de cœur que l'école de la mairie a été mise en sommeil. Elle est encore utilisée pour des actions bien spécifiques réunissant plusieurs classes. Tout ceci n'est que provisoire. Le nouveau groupe scolaire va sortir de terre dès le début 2008 puisque dès maintenant le chantier est ouvert et que l'ordre de service a été signé pour certaines entreprises: gros œuvres, voirie, réseaux et distribution. Bientôt nous aurons une école primaire de 6 classes, en attendant le restaurant scolaire, la garderie et la maternelle. C'est un chantier très important réparti sur presque trois ans mais qui permettra à nos enfants d'avoir une école bien adaptée à notre époque.

N'ayons pas peur de l'ampleur de ce chantier, nos ancêtres, en 1900 ont construit des écoles, des mairies, avec des moyens certainement beaucoup plus restreints et s'ils ne l'avaient pas fait, voilà bien longtemps que nous aurions été absorbé par des communes voisines plus importantes ou plus audacieuses. Notre chance c'est ce regroupement de quatre communes où chacun peut se sentir bien dans notre coin de Beauce.



ETAT CIVIL 2007

Mariage :

Sébastien VATER et Valérie COINE
Rémi PROENCA et Christel FURET
Manuel FONTAINE et Rose-Marie GARRO
Luc VIDEAU et Agnès GUILLDOU

Décès :

Patrick BEDNARZ
Marcelle VASSORT veuve HENAULT
Denise GUILLON veuve RIGAUD (transcription)
Marc BLAIN (transcription)
Léa PELE veuve TORREELE (transcription)

Naissances :

VIAUD Timothée
RAYE David
MARGUERITE Julie
DURAND Elina
BOTELLA Miléna
APRUZZESE Mathis
LE BRESTEC Loris
BOISSIERE Erin
SOTTEAU Lucas
DENIZEAU Ludivine
GODIN Malvyna
DESSEAUX Clara
BONNET--LUBIN Mylène
GALLAND Marine
LEBRITON Antoine

P **RÉVENTION** & **S** **SECOURS** **C** **CIVIQUES**

Des formations sont proposées par les sapeurs pompiers, elles ont lieu au centre de secours de St Péray de 18h30 à 21h30.

Prochaines sessions :
3,7,10 et 14 mars 2008
Et avril (dates à définir)

Contact.: Fabienne PINSARD

DATES A RETENIR

BULLETIN MUNICIPAL 2008

dates	activités	sociétés	lieux
JANVIER			
SAMEDI 05	Vœux de la municipalité	Mairie	Salle polyvalente
VENDREDI 11	Galette	Amicale des pompiers	St Sigismond
DIMANCHE 20	Galette et Tombola	Football Club SPO	Salle Rabelais à Ormes
JEUDI 31	Assemblée Générale	A.F.R.	St Sigismond
FEVRIER			
DIMANCHE 24	Repas des plus de 60 ans	Mairie	Salle polyvalente
MARS			
SAMEDI 01	Animation médiévale	Les chevaliers Paladins	Salle polyvalente 10h00 à 17h00
SAM. & DIM. 01 & 02	Concours de cartes	Amicale des pompiers	Tournoisis
DIMANCHE 02	Loto	Le club de l'amitié	Salle polyvalente
MARDI 04	Course de régularité	Les écoles / L' U.S.E.P	Base aérienne de Bricy
SAMEDI 08	Soirée dansante	Football Club SPO	Salle polyvalente
SAMEDI 15	Assemblée Générale	Les amis de l'orgue	Salle polyvalente 16h00
SAMEDI 15	Atelier Pâques	Amicale du regroupement	Tournoisis
SAMEDI 29	Carnaval	Les écoles	Tournoisis
SAMEDI 29	Repas de chasse	Société de chasse	Salle polyvalente
AVRIL			
SAMEDI 19	Chaloupée	Football Club SPO	Salle polyvalente
DIMANCHE 20	Chaloupée	Football Club SPO	Salle polyvalente
DIMANCHE 27	Concert	Les amis de l'orgue	Église de St P.
MAI			
SAMEDI 24	Fête des Parents	écoles	École de St Sigismond
SAMEDI 24	Chalenge féminin	Football Club SPO	Stade de La Canaudière
JUIN			
DIMANCHE 01	Vide grenier	Comité des fêtes	Salle polyvalente
VENDREDI 06	Randonnée Pédestre	A.F.R.	St Sigismond
SAMEDI 14	Kermesse	écoles/ Amicale du regroupement	Tournoisis
SAMEDI 14	Assemblée Générale	Football Club SPO	Ormes centre loisir Canaud. 18h00
MARDI 17	Gala de fin de saison	A.F.R.	Salle polyvalente
SAMEDI 21	Tournois de foot des jeunes	Football Club SPO	Stade à Coulemelle
DIMANCHE 22	Tournois de foot des jeunes	Football Club SPO	Stade à Coulemelle
SAMEDI 28	Méchoui Vétérans loisirs	Football Club SPO	Ormes centre de loisir la Canaud.
JUILLET			
LUNDI 01 au 04	Stage d'orgue	Les amis de l'orgue	Église de St P.
DIM. 13 ou LUN. 14	Jeux, Repas et Bal	Mairie / Comité des fêtes	Salle polyvalente
SEPTEMBRE			
DIMANCHE 07	Rallye	Le Gémigny	Gémigny
DIMANCHE 14	Concert	Les amis de l'orgue	Église de St P.
SAM. & DIM. 13 & 14	Expo. Patrimoine religieux	Les amis de l'orgue	Église de St P.
DIMANCHE 14	Vide grenier	Amicale des pompiers	Tournoisis
OCTOBRE			
DIMANCHE 12	Exposition-Vente	Le club de l'amitié	Salle polyvalente
SAMEDI 18	Soirée dansante	Football Club SPO	Ormes salle Rabelais
DIMANCHE 26	Concert	Les amis de l'orgue	Église de St P.
DECEMBRE			
SAMEDI 06	Sainte Barbe	Amicale des pompiers	Salle polyvalente
DIMANCHE 07	Concert de Noël	Les amis de l'orgue	Église de St P.

